

Différence entre un DUT Carrière Juridique et fac de droit

Par **pipou**, le **25/09/2008 à 09:16**

Voilà, j'ai entendu parler récemment d'un DUT Carrière Juridique qui proposait plus ou moins les mêmes matières qu'en fac de droit ...

De ce que j'ai trouvé sur internet, c'est qu'il n'y a que 8 IUT en France qui proposent ce DUT (dont celui de Grenoble hihi ! on est les plus forts Image not found or type unknown)

[quote:3rydpfiu]L'intitulé de la spécialité ne reflète pas la pluridisciplinarité du programme, prévient Lucie Rapegno, responsable des études du DUT carrières juridiques de Lyon 3. Beaucoup d'étudiants ne s'attendent pas à avoir de la comptabilité !" outre des cours de droit (commercial, social, constitutionnel, pénal...), le cursus prévoit des [b:3rydpfiu]enseignements en gestion[/b:3rydpfiu], fiscalité, [b:3rydpfiu]langues vivantes, économie d'entreprise[/b:3rydpfiu], expression juridique, ou encore en information appliquée au droit ou à la gestion[/quote:3rydpfiu]

Que je sache, dans certaines facs de droit il est obligatoire de prendre une option langue non ? (chez nous ça ne reste qu'une option facultative par contre). Mais ça ne nous empêche pas de faire de la Gestion en L1 [i:3rydpfiu](en option, on a le choix entre Sciences Politiques et Gestion)/[i:3rydpfiu], Economie d'entreprise en L2 [i:3rydpfiu](encore une option, on a le choix entre Economie d'entreprise et Politique Economique)/[i:3rydpfiu], du Droit fiscal en L3 [i:3rydpfiu](pour les publicistes notamment). [i:3rydpfiu]

[quote:3rydpfiu] Des résultats trop justes pour le DUT ?

Pour que les étudiants puissent mûrir leur projet et se préparer à la vie active, des visites d'entreprise sont organisées et des projets tutorés (d'ordre culturel, socio-économique, caritatif) sont menés en petits groupes. Camille, qui n'est pas encore fixée sur un métier, semble séduite. "Tout est fait pour nous aider à trouver notre voie." Autres atouts du cursus : le choix d'une spécialisation en seconde année (banque-assurance, juriste d'entreprise, ou administration publique) et les dix semaines de stage. "J'aimerais bien le faire dans un cabinet d'avocats ou dans une banque", déclare la lycéenne, encore indécise. Mais parviendra-t-elle à passer la cap de la sélection ? En 2007, 745 candidats se sont présentés pour 180 places à Lyon 3... Le recrutement des candidats s'effectue sur dossier à partir des bulletins de première et de terminale et, souvent, d'une lettre de motivation. "Pour chaque dossier, nous examinons tout particulièrement les matières qui demandent des qualités rédactionnelles, mais aussi les appréciations des profs et la motivation de l'élève", précise Lucie Rapegno. Au final, ce cursus admet autant de bacheliers STG que de titulaires du bac ES. Un point rassurant pour Camille, mais elle préfère tout de même se renseigner sur la licence de droit à l'université, accessible sans aucune sélection.

La fac "trop théorique"?

Au programme de cette licence, on compte une vingtaine d'heures de cours par semaine, où le droit est abordé sous toutes ses facettes : public, civil, privé, constitutionnel... Le tout complété par une unité de culture générale, des cours de langue et une initiation à l'informatique. Camille semble un peu déstabilisée à la lecture du programme et des exigences de la filière. Le droit est effectivement une discipline qui demande d'assimiler toute une terminologie jusqu'alors inconnue et de se familiariser avec une méthodologie spécifique. "Les cours me paraissent très théoriques et je ne suis pas excellente en dissertation. Je risque d'être défavorisée par rapport aux titulaires d'un bac général", s'inquiète-t-elle. Les STG sont en effet minoritaires en licence de droit. A Dijon, sur 465 néobacheliers inscrits en première année, seuls 11% viennent de cette série. Et leur taux de passage en L2 (deuxième année de licence) tourne autour de 10%.

Qu'en pensez-vous ? y-a-t'il concurrence ? Le DUT Carrière Juridique serait-il une voie d'accès plus "facile" dans le domaine juridique (sachant que le taux de réussite en première année frôle les 10 à 25% selon les facs ...) malgré sa sélection sur dossier ?

Source : <http://www.letudiant.fr/etudes/orientation/camille-licence-de-droit-ou-dut-carrieres-juridiques-10823.html>

(j'ai déjà cherché s'il y avait un topic à ce propos sur le forum, et je n'ai pas trouvé ... mais s'il en existe un, ignorez mon message lol)

Par **Murphys**, le **25/09/2008 à 10:51**

Dut Carrières juridiques? 2 ans pour apprendre le vocabulaire du droit pour faire secretaire pour avocat ou huissier.

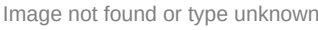
:lol: :lol:

De la concurence pour les facs de droit? 

Elle vient plutot des écoles de commerce qui se mettent à faire du droit de manière violante.

Par **pipou**, le **25/09/2008 à 18:31**

:lol:

rhoo quand même pas 2 ans pour faire avocat ou huissier ! 

Mais la mise en place d'un tel DUT ... ça me laisse un peu perplexe. Par rapport à la fac de droit même surtout. En fait, avec ce DUT, tu ressorts au bout de 2 ans, en comptant

l'expérience de 10 semaines de stage en entreprise, avec un diplôme Bac+2, alors que pour le DEUG Droit c'est un chemin tellement plus sinueux !

Si ça se trouve, les gens préféreront prendre ce DUT pour être sûr d'avoir leur premier diplôme de "droit" plutôt que de passer par les deux années de fac de droit !!!

On a de la concurrence ! Et déloyale !

Ils prétendent étudier les dossiers des élèves avant de les accepter ... en fait, suffit que t'ai de bonnes appréciations des professeurs (même si t'as un 9 de moyenne) pour y entrer, et t'es quasiment sûr d'en sortir diplômé au bout de deux ans !

Par **amphi-bien**, le **25/09/2008 à 18:33**

[quote:1kaa8zks]rhoo quand même pas 2 ans pour faire avocat ou huissier !

[/quote:1kaa8zks]

relis le post de murphy :

[quote:1kaa8zks]Dut Carrières juridiques? 2 ans pour apprendre le vocabulaire du droit pour faire secretaire pour avocat ou huissier.
[/quote:1kaa8zks]

Par **pipou**, le **25/09/2008 à 18:35**

:D

Lol ! Désolée, j'ai lu trop vite Image not found or type unknown

Mea Culpa !

Par **Shanaa**, le **26/09/2008 à 11:05**

;)

C'est plutot un diplome pour ceux recalés en fac de droit Image not found or type unknown

Par **candix**, le **26/09/2008 à 12:09**

;)

[quote="Shanaa":2blw4op7]C'est plutot un diplome pour ceux recalés en fac de droit Image not found or type unk
[/quote:2blw4op7]

je ne suis pas d'accord, l'année derniere quand j'étais en 3e année de licence, certains étudiants venaient de ce DUT, ils ont eu un accès direct à la 3e année de Licence.

Par **amphi-bien**, le **26/09/2008** à **12:31**

[quote:3u4ji1i1]l'année derniere quand j'étais en 3e année de licence, certains étudiants venaient de ce DUT, ils ont eu un accès direct à la 3e année de Licence[/quote:3u4ji1i1]

c'est vrai , mais les meilleurs.

sinon les autres réintègrent une L2 ,voire parfois une L1 quand c'est vraiment des buses.

Par **Morsula**, le **26/09/2008** à **12:44**

La différence entre le DUT et la Licence c'est que le premier est un diplôme qui doit donner (en théorie) accès à un emploi, alors que la licence n'a pratiquement aucune valeur sur le marché de l'emploi, sauf s'il s'agit d'une licence professionnelle, autrement c'est pour poursuivre en Master ou tenter des concours de la Fonction publique.

Par **Murphys**, le **26/09/2008** à **13:01**

Tu vas pas en droit pour faire secretaire, en Carrières juridiques, si à la base.

Par **MARREL**, le **05/12/2008** à **20:48**

bonjour, je suis en terminale Es et j'hésite à faire ou fac de droit avec une licence puis le master ou DUT carrières juridiques et après faire une licence 3ème année en droit et le master?

je voulais savoir ce qu'est le mieux?

le programme est-il véritablement le même?

Par **Murphys**, le **05/12/2008** à **21:12**

Bonjour,

A moins d'être un élève purement exceptionnel, le DUT carrières juridiques est une perte de temps car rares seront ceux qui pourront accéder à une L3 après le DUT, les autres vont en L2 et certains en L1

Ensuite, le programme n'est pas le même. Le DUT n'a pas pour vocation de former des juristes mais des assistants (autre appellation de secrétaire) de juristes, au contraire de la fac, c'est du très léger niveau programme et ça implique de rattraper certaines choses nécessaires pour un cursus fac non apprises en DUT.

Par **MARREL**, le **07/12/2008** à **12:28**

ok merci beaucoup, du coup il est préférable pour moi de faire directement fac de droit malgré qu'il n'y a pas l'encadrement d'un DUT, je voulais savoir si la fac de droit était vraiment très dure comme tout le monde le dit ou si ce n'est qu'un jugement premier.
Merci beaucoup

Par **Stigma**, le **07/12/2008** à **15:10**

C'est pas très dur en soi.
Ce qui est dur, c'est de se forcer à bosser... enfin, après, c'est pas forcément dur pour tout le monde, mais pour moi ça l'est.

Par **pipou**, le **07/12/2008** à **20:30**

pour moi aussi ... y'en a qui ont des facilités, d'autre moins ...

se retrouver à la fac, totalement libres et indépendants, dans un amphi de 200 personnes, une filière avec des matières que tu ne connais absolument pas, que tu n'as même pas vu au lycée ... des attentes différentes pour les examens, de la méthodologie difficile à gérer dans les débuts ...

:?

ben moi perso, j'ai été larguée la première année Image not found or type unknown

(sans vouloir te décourager non plus)

Mais il me semble avec ce DUT que tu peux accéder à la L2 droit, si tu as vraiment de bons résultats. A vérifier. J'ai mis le lien du site où j'ai trouvé certaines infos. Va jeter un petit coup

d'oeil si ce n'est pas déjà fait Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **07/12/2008** à **23:58**

Autant faire une L1 de droit si c'est pour intégrer seulement une L2 après 2 ans de DUT... d'autant que la L1, c'est de loin ce qu'il y a de plus facile dans tout le cursus droit (dans la mesure où c'est que très modérément du droit..).

Par **pipou**, le **08/12/2008** à **04:38**

oui c'est sûr, mais certains préfèrent être "encadré" dans les débuts, dans l'apprentissage de la nouvelle matière ...

ensuite faut encore avoir de bons résultats pour passer en L2 depuis le DUT !

Par **Stigma**, le **08/12/2008** à **13:11**

Si je me souviens bien, on était encore relativement encadrés en L1, en comparaison aux autres années. Outre les classiques TDs, nous avions des séances de tutorat où on nous apprenait à manipuler un code, à comprendre un peu la rédaction et la structure d'un arrêt...

Par **pipou**, le **08/12/2008** à **16:19**

ah j'ai pas eu droit à ça moi. Il n'y avait que les cours magistraux et les TDs
ça doit dépendre des facs

Par **snowbordeuse**, le **07/01/2009** à **00:12**

c'est toujours le cas à Nancy, concernant l'encadrement... apparemment le doyen y tient vraiment, ce qui est une bonne chose, lorsque l'on commence...paumé...

j'avoue ne pas pouvoir répondre, étant donné que , bon, je ne suis qu'en L1 , on ne peut pas dire que j'ai réussi quoi que se soit, je ne peux ni dénigrer le DUT, ni affirmer quoi que se soit sur les études de droit, à la fac....

juste une chose ; si tu vas à la fac, ce qui compte je pense, c'est de s'accrocher, de ne pas tomber dans le piège "soirées les unes sur les autres"... tu peux sembler paumé au début, je pense (moi c'était le cas, pour ce 1^{er} semestre... j'avais même arrêté pendant 1mois.... et puis j'ai repris, je me suis enfermée, j'ai bossé, rattrapé, et au final, je me rend compte que, le droit est vate, intéressant, tu y apprends beaucoup, à condition de vouloir à la base s'investir....), le rythme de la fac n'a rien à voir avec celui de la terminale, mais ça n'est pas tant une question de difficultés, mais de "façon de s'y prendre"... et ne t'inquiètes pas, tu es encadré en IUT

certes, mais, j'ai eu l'agréable surprise de constater que les chargés de TD de la fac sont d'un grand aide, soutient même... ils éclaircissent les cours magistraux, te donnent des conseils, répondent volontier à tes questions....

après, comme je le disais, je n'ai pas un point de vue très large, mais disons que, ayant commence depuis, peu.... je comprends très bien tes angoisses, qui sont encore d'actualité pour moi, avec, un peu plus de réponses...

(là je me rends compte que la reponse est peut être.... tardive concernant le choix iut/fac

Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **07/01/2009** à **06:10**

ben non, pour l'inscription à la fac ou à un IUT c'est au mois de février il me semble non ?

Par **snowbordeuse**, le **07/01/2009** à **11:56**

oui! je suis bete, je croyais que le message datait de la fin de l'année scolaire dernière.... donc oui c'est bon!

Par **Cam0ur**, le **04/05/2009** à **17:51**

Bonjour, je suis actuellement en classe de terminale ES, j'ai 12 de moyenne à l'année et avis très favorables par mes professeurs pour l'IUT CJ, en revanche en Première mes :oops:

appréciations et mes moyennes n'étaient pas au top (j'étais quelque peu dissipée Image not found or type unknown

et mes pofs l'ont soulignés sur mes bulletins & j'avais 11 de moyenne)

Pensez-vous qu'à cause de la Première je puisse ne pas entrer en IUT ?

De plus, savez-vous quand est-ce-que nous sommes au courant de notre admission ou non dans l'IUT ? Faut-il attendre d'avoir le bac ou nous avons un courrier avant & le bac est le dernier élément d'admission ?!!

Aussi, j'aimerais connaître les débouchés du DUT CJ, si c'est possible ? Vers quels métiers ce diplôme vise t'il ? J'aimerais plus d'infos sur ça, car ce diplôme m'est assez inconnu, mais m'intéresse beaucoup ! (Je suis allée aux Portes Ouvertes à Colmar & ça m'avait beaucoup plu) Mais j'entends beaucoup de choses différentes, du coup je ne sais pas quoi faire...! & la

fin de l'année & les décisions professionnelles approchent Image not found or type unknown

D'un côté les personnes qui sont en fac de droit et qui me disent d'aller en fac de droit, car le programme est plus vaste et il y a beaucoup plus de débouchés, car le DUT CJ ferme des portes & nous dirige vers des "sous métiers" assez mal payés & que c'est totalement inutile de faire ça...

D'un autre côté les personnes qui sont en IUT CJ et qui eux disent que c'est mieux de passer par un DUT CJ, car plus de réussite, d'encadrement . . .

Ne serait-ce pas parce que c'est "facile" & parce que ça ne débouche pas sur des métiers "haut placés" quel le taux de réussite est important ?

N'aurait-il pas des personnes sorties de cette voie qui sauraient me dire qu'est-ce qui est le mieux & le plus efficace pour avoir un bon métier ?! Chacun défend son parcours, mais au final quel est le meilleur ?!

J'attends avec impatience de vos nouvelles, je vous remercie d'avance & j'espère que vous pourrez m'aider !

Par **Stigma**, le **05/05/2009** à **17:30**

Je ne connais pas le DUT carrières juridiques, je viens juste de regarder un peu sur le net ce que c'est, sur studyrama.

Il me semble a priori que pour faire une "carrière" dans le droit, rien ne vaut la fac de droit. Le DUT se targue d'être pluridisciplinaire (de la gestion, de l'informatique, etc.), mais je pense que ça peut nuire à l'étudiant qui a décidé de viser une carrière vraiment juridique.

Les matières m'ont l'air bouclées un peu vite, a priori : "droit privé", "droit public", "droit commercial", "droit social", "fiscalité" en deux UE (soit un an), je crains que ça ne soit que survolé et qu'on n'ait pas vraiment le temps ni de se forger une culture juridique (pas d'histoire ni d'introduction au droit, par exemple), ni de vraiment approfondir les bases (si "droit privé" recoupe le droit des biens, de la famille et des obligations -le programme de droit privé jusqu'en L2- et ne représente qu'une demie-UE...).

Pour résumer, j'ai peur qu'un DUT carrières juridiques ne permette pas d'intégrer une L3 droit dans les meilleures conditions.

Mais si on ne compte pas faire une L3 droit, alors le DUT est sûrement plus adapté car visiblement moins théorique.

Par **Benjamin06000**, le **05/05/2009** à **22:55**

Je pense qu'il faut que tu voyes quels sont tes objectifs et tes motivations en ce qui concerne la durée de tes études déjà et ton aptitude à être autonome.

Si tu vises des études courtes, il vaut mieux faire un DUT CJ car tu seras apte à rentrer dans la vie active plus facilement qu'un étudiant qui aura fait une simple licence à la fac (donc bac +3), les cours étant plus "pratique".

Par contre, si tu vises des études longues, vaut mieux que tu passes directement par la fac dès le début pour obtenir un bac+5.

En effet, tu auras déjà des bases théoriques bien plus solides en fac qu'avec les cours orientés "pratiques" de l'IUT (dans la mesure où tu souhaites continuer vers un master).

Sant compter que bon c'est assez dangereux et pas facile de rentrer directement en 2ème année après l'iut dans la mesure où tu auras pas acquis toutes les bases théoriques indispensables de tes camarades...)

Tu parles aussi d'encadrement et tu fais constater qu'en IUT tu es plus encadré et donc qu'il est plus facile de réussir dans ces conditions.

Il vaut mieux que tu commences à être autonome et à être motivé à la fac dès la première année plutôt que d'être materné en IUT et d'arriver à la fac direct en 2ème année et te retrouver paumé.

De toute façon, tôt ou tard tu devras être autonome car comme tu le soulignes, tu vises des métiers plus ou moins prestigieux.

Par **Noun**, le **25/02/2015** à **00:09**

Je suis en terminal ES, et j'ai dans l'optique de faire ce DUT CJ, le souci c'est que j'ai vraiment peur de ne pas être prise, j'ai un assez bon dossier, enfin il est "normal" on va dire. Genre je tourne à 12-13 de moyenne en première et 12 en terminale, avec des bonnes appréciations. Mais voilà, il y a toujours mieux que soit. Quelqu'un pourrait-il me dire les critères de sélection de ces DUT?